



L'EUROPE À LA CROISÉE DES CHEMINS : LA DYNAMIQUE DU SUD OU L'ENLISEMENT ?

La récente crise boursière, inaugurée par le « lundi noir » d'octobre 1987 est un coup de semonce qui illustre des déséquilibres et des risques graves. L'excès des dettes des États du Tiers Monde (à l'exception des pays d'Asie) ne traduit qu'une part de l'effondrement de leurs économies. L'absence de régulation monétaire mondiale atteste l'impuissance des économies dominantes à ordonner leurs politiques économiques à des objectifs communs. Tous les pays du Sud et la plupart de ceux du Nord se révèlent incapables d'assurer un niveau d'emploi permettant de satisfaire aux exigences humaines essentielles. Quant aux économies de l'Est, elles sont depuis peu aux prises avec de redoutables réajustements structurels, dont les enjeux sont vastes.

Au milieu de ces désordres la Communauté européenne cherche, non sans flottements, à affirmer une autonomie et retrouver un dynamisme qui sont nécessaires non seulement au bien des États membres, mais aussi à celui des pays tiers. Elle doit, sans attendre, effectuer des choix stratégiques de grande portée, tirailée qu'elle est entre un jeu communautaire qui, pour être efficient, doit être global et le « chacun pour soi » dans une concertation seulement formelle. Cette dernière donnerait la primauté au plus fort, en l'occurrence l'Allemagne, sans que, pour autant, celle-ci s'en trouve mieux à long terme. L'Europe est à la croisée des chemins. Elle ne retrouvera la croissance et un poids international digne de son passé que par la construction d'un espace communautaire, économique, financier, social et culturel, qui ne soit pas uniforme certes, mais où les complémentarités se combinent et où les solidarités jouent à plein en un tout intégré. La récente entrée de trois pays de l'Europe du Sud dans la Communauté doit en fournir l'occasion ⁽¹⁾.

L'aboutissement de trente années

Le premier pas de la coopération européenne a été la création en 1951 de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). La vallée du Rhin en était la colonne vertébrale, se prolongeant jusqu'à l'Italie du Nord. Malgré les efforts de Robert Schuman, le projet d'une Fédération européenne ne put se concrétiser. En 1957 les six pays de la CECA, en constituant la Communauté économique européenne, visent à promouvoir par l'établissement d'un marché commun « un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré des niveaux de vie et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit ». Ces termes de l'article 2 du Traité de Rome valent d'être rappelés littéralement, car les présentes difficultés les rendent plus que jamais d'actualité.

Trente ans se sont écoulés depuis. Le cortège s'est enrichi en route d'adhésions nouvelles. En 1973 le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni ont accentué le poids de l'Europe septentrionale, non sans ébranler l'esprit communautaire des fondateurs. L'Angleterre préserve des positions budgétaires et monétaires irrédentistes. L'Allemagne, grâce à la solidité de son économie, y affirme une certaine hégémonie. L'ouverture au Sud, quelques années plus tard, a répondu d'abord à des préoccupations politiques. Trois pays s'étaient libérés presque en même temps d'un régime totalitaire, en 1974 la Grèce et le Portugal, en 1975 l'Espagne. Il fallait arrimer ces démocraties renaissantes à l'espace démocratique européen.

L'adhésion de la Grèce, qui ne posait pas de graves problèmes économiques, car elle était peu concurrente, eut lieu dès 1981. Par contre il fallut dix ans de négociations laborieuses pour que soient enfin accueillis l'Espagne et le Portugal, le 1^{er} janvier 1986. De ce côté-ci des Pyrénées on redoutait de grandes perturbations sur certains marchés agricoles, et aussi le dynamisme potentiel d'industries manufacturières à fort coefficient de travail bénéficiant de faibles coûts salariaux. Là-bas on craignait que des marchés trop longtemps protégés soient envahis par les produits d'entreprises extérieures performantes. Les considérations politiques emportèrent la décision ; mais le filtre protecteur d'une période transitoire soigneusement étagée témoigne des inquiétudes provoquées de part et d'autre par cet élargissement. Le pas ayant été heureusement franchi, comment en faire maintenant le meilleur usage pour l'Europe et, particulièrement, pour la France ?

Quelques données

Il existe des correspondances, subtiles mais certaines, entre les langues, les tempéraments et les comportements. Si l'on considère les aspects culturels, on voit que l'Espagne et le Portugal, avec 39 et 10 millions d'habitants, ont fortement accru au sein de la Communauté le rôle des langues latines. Avec la France, l'Italie et la Belgique francophone, ce sont ainsi 165 millions d'habitants qui les parlent sur une population totale de 323 millions, soit plus de la moitié. Et à certains égards les 10 millions de Grecs peuvent être joints à cet ensemble culturel issu en large part de la Méditerranée. Ce rééquilibrage culturel de la CEE est sans doute bon pour elle. Il l'est certainement pour la France.

En termes de géopolitique il est évident que l'adhésion du Portugal et de l'Espagne, en situant la France au centre de l'ensemble européen, lui confère un rôle accru et lui ouvre des chances nouvelles.

Les données démographiques, qui sont fondamentales à moyen terme, annoncent certes des problèmes d'emploi, mais sont prometteuses. Bien qu'en déclin, la natalité est encore relativement forte en Espagne (13 pour mille) et au Portugal (14) avec des mortalités assez faibles, si bien que la croissance naturelle de la population y est de 6 et 5 pour mille (au lieu de 4 en France, 1 au Royaume-Uni et -1 en Allemagne). Le dynamisme démographique y est comparable à ce qu'il était ailleurs en Europe au cours des années cinquante et soixante. Plus qu'un facteur de chômage, ce peut être un atout pour la croissance, si l'on sait en tirer parti.

Les structures économiques de ces nouveaux membres sont à certains égards comparables à celles de la France au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le secteur agricole occupe encore une part importante de la population active : en Grèce 29 %, au Portugal 24,1, en Espagne 17. Les mutations des structures économiques et sociales ont déjà provoqué et entraîneront davantage encore au cours des années prochaines une forte diminution des emplois agricoles, alors que l'émigration n'est plus l'exutoire qu'elle fut. Il en résulte un chômage très lourd pour l'Espagne (20 % en 1987, au lieu de 11,7 en moyenne pour l'ensemble de la CEE), bien moindre au Portugal et en Grèce (environ 7 %) du fait d'une évolution technologique plus lente. La signification de ces chiffres est toutefois douteuse, l'économie parallèle tenant dans ces pays, comme en Italie, une place plus grande qu'ailleurs en Europe.

Le PIB par habitant est inférieur à la moyenne communautaire, de 46 % en Grèce et au Portugal, de 24 % en Espagne. Parallèlement les coûts salariaux horaires, charges sociales comprises, sont inférieurs d'environ un tiers en Espagne, de plus de moitié en Grèce, des deux tiers au Portugal.

Pour une dynamique communautaire

Déjà le commerce extérieur des nouveaux adhérents à la CEE s'est fortement réorienté vers le commerce intra-communautaire. De 1985 à 1987 les importations de la Grèce en provenance de la Communauté se sont élevées de 48 % du total à 58, celles de l'Espagne de 38 à 52, celles du Portugal de 46 à 64. De même les exportations de la Grèce vers les pays de la Communauté ont progressé de 54 à 63 % du total, celles de l'Espagne de 53 à 63, celles du Portugal de 62 à 70. Ces pourcentages de commerce intra-communautaire sont plus élevés en 1987 que ceux de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Mais le volume du commerce ne préjuge pas de la qualité des rapports. Le choix entre deux stratégies reste ouvert, conduisant à deux destins bien différents.

L'une consiste pour les autres membres de la Communauté à considérer que le retard de ces économies du Sud européen offre l'occasion à leurs entreprises d'y implanter des unités de production à fort coefficient de main-d'œuvre, afin de tirer parti du faible coût du travail pour réaliser d'amples profits. Cela présenterait l'avantage pour les pays d'accueil de voir créer chez eux des emplois. L'occasion serait aussi donnée aux autres pays membres, grâce à la suppression échelonnée des droits de douane, d'y écouler massivement des produits industriels dont la production exige plus de capital. Cela abaisserait les prix de ces produits dans les pays importateurs.

Mais si bénéfique qu'une telle stratégie puisse paraître dans l'immédiat de part et d'autre, elle risquerait fort d'être néfaste à terme. Pour les investisseurs étrangers spéculer sur la modicité des salaires serait méconnaître que dans un marché unique européen les salaires tendront à s'égaliser peu à peu. Au surplus

les industries de main-d'œuvre bénéficiant hors d'Europe de salaires bien plus bas encore, il n'est nullement certain que l'avantage puisse être réellement exploité. Quoi qu'il en soit la division du travail entre l'Europe du Nord et celle du Sud qui se développerait ainsi ne ferait que perpétuer un clivage entre une Europe riche et une Europe pauvre, contraire aux idéaux communautaires. Une division du travail de type quasi colonial, ne serait viable qu'à titre transitoire.

L'autre stratégie consiste à traiter les économies de ces nouveaux membres comme fournissant, grâce aux ressources humaines et aux espaces disponibles, une réserve de croissance du type le plus avancé. Cela implique qu'on vise à y développer, aussi bien qu'ailleurs, des activités à haute valeur ajoutée. Il y faudra des investissements conséquents, la mise en œuvre de techniques difficiles, liées à des recherches savantes, et une forte impulsion donnée à l'éducation et à la formation⁽²⁾.

Certes ni les gouvernements des États ni les autorités communautaires ne peuvent, à eux seuls, mener l'Espagne, le Portugal et la Grèce dans cette voie. Il y faut aussi les volontés d'entreprises privées qui discernent leurs intérêts bien compris. Mais telle est la condition de tout développement véritable : une vision de l'avenir qui soit commune aux principaux agents économiques, privés et publics, grâce à la conscience d'intérêts convergents et orientés vers l'intérêt général. C'est une disposition d'esprit à créer.

Ce qui est, par contre, de la seule responsabilité des gouvernements, c'est la création ou l'amélioration des infrastructures de transport. Il ne doit plus y avoir de Pyrénées. Ce mot de Louis XIV, qui fut politiquement vain, retrouve une actualité d'une autre nature, en ce sens que la prospérité de la péninsule ibérique et celle de la France s'épauleront d'autant mieux qu'à travers les Pyrénées et pour y conduire de belles voies de transports, routières et ferroviaires, seront établies. Ces voies à grande vitesse et à faible coût d'usage sont indispensables aussi à une participation active du Portugal et de l'Espagne à la prospérité de l'ensemble de l'économie européenne. Plus la France, d'ailleurs, facilitera le transit à travers son territoire, plus elle en tirera profit.

Les effets de l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans la CEE ne se limitent pas à l'espace européen. Les accords de Lomé, auxquels ils ont adhéré, concernent surtout la coopération de l'Europe avec l'Afrique sud-saharienne, et doivent bénéficier de leur expérience africaine, particulièrement importante du côté portugais. L'Espagne pour sa part a des relations anciennes avec le Maghreb qui accroissent les atouts de l'Europe pour resserrer ses liens avec la rive sud de la Méditerranée. Enfin les deux pays, grâce à leurs histoires séculaires et à leurs langues, gardent avec l'Amérique latine des relations d'influences réciproques. A l'occasion de l'exposition universelle de Séville en 1992 l'Espagne ne célébrera pas seulement le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, mais marquera la volonté de développement de la culture hispanique dans le monde. Espagne et Portugal offrent ainsi à l'Europe des champs d'influence nouveaux ou renouvelés. Ce sont plus de 400 millions d'hommes parlant espagnol ou portugais hors d'Europe avec lesquels, par ce truchement, la Communauté pourra créer des liens privilégiés. Mais il est clair que pour qu'il soit ainsi pleinement tiré parti d'une histoire vieille de quatre siècles, il est nécessaire que le Portugal et l'Espagne se présentent outre-Atlantique comme l'exemple d'un développement récent de type parfaitement moderne.

Cette intégration du nord et du sud de l'Europe doit progresser suffisamment vite pour éviter que d'autres tentations ne viennent brouiller les cartes. L'Allemagne fédérale pourrait un jour être sollicitée par une Europe de l'Est, recherchant sa *perestroïka*, qui verrait en elle un partenaire préférentiel afin de soutenir l'immense modernisation dont elle a besoin. Une Communauté européenne inaccomplie résisterait mal à cette ouverture. Par contre, si elle réussit à parachever à temps sa cohésion et à intégrer la dynamique du Sud, elle pourra en bénéficier toute entière.

Roland COLIN
Chargé de missions à l'OFCE

(1) Cf. les articles de R. Colin sur le Portugal et l'Espagne dans les revues de l'OFCE n° 18, 20 et 22.

(2) Le renforcement considérable des fonds structurels, particulièrement du FEDER, apparaît nécessaire, comme celui des programmes de recherche (CCR, ESPRIT, BRITE), ainsi que la dynamisation de la coopération universitaire amorcée par ERASMUS.

DÉSÉQUILIBRES MONDIAUX ET SITUATION FINANCIÈRE DES PVD

L'interdépendance des économies ne se limite pas aux pays industriels. Les principaux déséquilibres entre économies dominantes (déficits américains, excédents japonais et allemand) pèsent sur la situation des pays en développement, car les PVD ont les pays riches pour clients et certains d'entre eux sont lourdement endettés vis-à-vis du système bancaire international. Une amélioration de leur solvabilité réduirait les risques d'une crise financière et en favorisant le commerce mondial faciliterait la croissance des pays industriels ainsi que la leur. Inversement une aggravation de leur situation pourrait aviver les tensions. Il est donc utile d'examiner les répercussions sur la situation financière des PVD des mesures d'ajustement que les pays industriels peuvent être amenés à prendre ou à subir.

Le rythme de croissance des pays industriels a un impact assez marqué sur le volume et le prix des exportations des PVD. L'élasticité du volume global de ces exportations à la croissance des pays industriels, qui varie selon les groupes de pays considérés, se situe autour de 2. Les évolutions du dollar ont aussi des conséquences directes, complexes, sur les PVD. Les effets positifs d'une baisse du dollar (amélioration de la capacité concurrentielle des PVD dont la monnaie est rattachée au dollar) sont contrebalancés par l'augmentation de l'encours de la dette exprimé en dollars lorsqu'elle a été contractée en une autre monnaie. D'autre part les économies des pays industriels influencent les économies en développement par l'intermédiaire du secteur financier, particulièrement depuis les années soixante-dix à cause du développement des prêts bancaires à taux variables. Ils ont rendu les PVD vulnérables aux mouvements des taux d'intérêt, comme l'a montré l'impact de leur hausse sur l'endettement au début des années quatre-vingt. Les trois variables — croissance du PIB, cours du dollar, taux d'intérêt — par lesquelles l'évolution conjoncturelle se transmet aux PVD, sont susceptibles d'évoluer très différemment au cours des prochaines années selon ce que seront les politiques menées par les pays industriels. Nous allons envisager trois scénarios contrastés et analyser leurs répercussions⁽¹⁾ — que nous tenterons ensuite de chiffrer — par rapport à un compte de référence⁽²⁾.

Les trois scénarios envisagés

- Le premier scénario est caractérisé par une baisse concertée des taux d'intérêt. Le différentiel des taux d'intérêt réels entre les États-Unis et le reste du monde étant supposé rester constant, les taux de change des principales monnaies demeurent inchangés. La baisse des taux d'intérêt se traduit par une accélération de la croissance dans un contexte d'inflation

modérée. C'est le scénario le plus favorable aux PVD, la croissance des pays industriels tirant les exportations, et la baisse des taux d'intérêt allégeant le service de la dette extérieure.

- Le second scénario suppose une détente des taux d'intérêt aux États-Unis permise par la réduction de leur déficit budgétaire, mais sans que cette baisse des taux soit suivie par le reste du monde. Dans cette hypothèse le dollar se déprécie et la croissance économique de l'ensemble des pays industriels est bien moindre que dans le scénario précédent. L'effet sur la situation des PVD est nettement moins favorable.

- Le troisième scénario envisage un glissement non contrôlé du dollar qui oblige les autorités monétaires américaines à augmenter sensiblement leurs taux d'intérêt. Cette augmentation est suivie par celle, plus faible, des taux du reste du monde. On assiste à une reprise de l'inflation, moins forte cependant que la hausse des taux d'intérêt nominaux. La croissance économique des pays industriels est fortement ralentie, ainsi que celle des PVD. C'est le scénario le plus défavorable aux pays en développement.

Résultats des simulations

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier les ordres de grandeur des variations de l'encours de la dette et de la balance courante des PVD dans chacun des trois scénarios.

Dans le premier scénario les effets conjugués de la croissance plus élevée des pays industriels et de la baisse des taux d'intérêt améliorent la balance courante des PVD de 36 milliards de dollars au total sur les trois années de projection et diminuent l'encours de leur dette extérieure de 67 milliards de dollars.

Dans le deuxième l'effet est quasiment neutre sur la balance courante au bout des trois années : les effets induits par la dépréciation du dollar, la baisse des taux d'intérêt américains et le ralentissement de la croissance dans les pays industriels se neutralisent. Mais l'encours de la dette augmente de 28 milliards de dollars par l'effet comptable de la dépréciation du dollar.

Le troisième scénario se caractérise par un effet assez faible sur la balance courante (6,5 milliards de dollars au total à la fin de la troisième année) malgré la forte hausse des taux d'intérêt, la baisse du dollar et le ralentissement de la croissance des pays industriels et des PVD⁽³⁾. Mais l'encours de la dette augmente de 63 milliards de dollars au bout de trois ans.

Les résultats montrent que seul le scénario 1, de type coopératif, conduirait à un retournement de l'évolution de l'encours de la dette extérieure des débiteurs de l'échantillon étudié. Il se stabiliserait en 1989 et diminuerait à l'horizon 1990. C'est donc de la capacité des économies industrielles à gérer collectivement leurs déséquilibres que dépendra en partie le sort des tensions financières Nord-Sud.

Gérald COLLANGE,
François GUILLAUMAT-TAILLIET
Chargés d'études à l'OFCE

Balance courante et dette extérieure des PVD dans trois scénarios d'évolution de la situation internationale

| Milliards de dollars | Compte de référence en données annuelles | | | Scénario 1 (*) en écarts cumulés | | | Scénario 2 (*) en écarts cumulés | | | Scénario 3 (*) en écarts cumulés | | |
|----------------------|--|------|------|----------------------------------|------|------|----------------------------------|------|------|----------------------------------|------|------|
| | 1988 | 1989 | 1990 | 1988 | 1989 | 1990 | 1988 | 1989 | 1990 | 1988 | 1989 | 1990 |
| Balance courante | - 14 | - 18 | - 20 | 9 | 24 | 36 | 4,5 | 4 | 1 | 2,5 | 4 | 6,5 |
| Encours de dette | 660 | 682 | 710 | - 9 | - 31 | - 67 | 8 | 16 | 28 | 21 | 43 | 63 |

(*) Écarts par rapport au compte de référence OFCE (cf. note 2) actualisé en valeur 1987. L'échantillon est indiqué en note 1.

FRANCE

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en décembre, soit 3,1 % en 1987 (2,1 % en 1986). L'accélération de l'inflation en début d'année 1987, due pour l'essentiel aux rattrapages consécutifs à la libération des prix des services privés et des loyers, s'est peu à peu résorbée. Au cours du second semestre les hausses ont été modérées (n'excédant pas 0,2 % par mois), et se sont encore ralenties au quatrième trimestre, sous l'effet des baisses de TVA, des cours du pétrole et du dollar. En janvier les nouvelles baisses des cours des produits pétroliers, la suppression de la TVA sur les soins délivrés par les cliniques privées et la diminution (- 7 %) des tarifs du téléphone interurbain modéreront les hausses. Mais les relèvements de loyers seront encore forts (6,5 % l'an dernier).

La consommation des ménages en produits industriels s'est accrue en décembre de 1,2 %, soit une progression de 1,3 % au quatrième trimestre et de 1,9 % en moyenne en 1987. Après un mauvais début d'année, la reprise de ces achats a été régulière depuis juin si bien qu'en glissement sur un an la croissance a atteint 3,1 %. La consommation totale, plus soutenue en début d'année que les seuls achats de produits industriels, s'est accrue davantage. Le développement du crédit aux particuliers (environ + 40 % pour les crédits nouveaux en 1987) y a contribué, alors que le revenu progressait lentement. Il se poursuivra probablement. Les intentions d'achats des ménages interrogés après le krach boursier restent élevées. Il faudra encore du temps avant que l'appauvrissement dû au krach l'emporte sur la méfiance vis-à-vis de l'épargne.

En 1987 l'investissement industriel a crû de 7 % en valeur selon les chefs d'entreprise. Les meilleures progressions viennent des petites firmes (12 %) mais aussi de la construction automobile (24 %). Pour 1988 les industriels ont revu en hausse de 3 points leurs prévisions : + 9 %. Un chiffre à interpréter avec prudence : comme il y a un an, ce sont surtout les petites entreprises qui, après une révision de + 8 points, ont les prévisions (15 % en valeur) les plus élevées. Or leurs projets d'équipement sont très sensibles au climat conjoncturel dont l'amélioration risque de ne pas durer.

Le déficit commercial FAB/FAB a été de 0,9 milliard en décembre et atteint 31,4 milliards en 1987, après - 0,4 en 1986. La balance des paiements courants a été déficitaire de 25,4 milliards de janvier à octobre 1987 (cvs) au lieu d'un excédent de 16,5 milliards au cours de la même période en 1986. Cette

dégradation est due aux échanges de marchandises, dont le déficit s'est accru de 28,6 milliards, mais aussi aux échanges d'invisibles. L'excédent des services s'est réduit à cause de moindres recettes touristiques. Et le déficit des transferts s'est creusé du fait des contributions croissantes de la France au budget de la CEE. Déjà en 1986 la contribution avait été majorée d'une douzaine de milliards. En 1987 ces transferts se sont concentrés surtout au second semestre.

Alors que la croissance des agrégats monétaires avait été relativement forte en octobre 1987, leurs évolutions ont été très faibles en novembre (0,3 % pour M2 ; 0,0 % pour M3 ; + 0,2 % pour L). Ce résultat porte les progressions annuelles des agrégats contrôlés M2 et M3 à 4,1 % et 9,4 % pour des objectifs de 4-6 % et 3-5 %. Très attendu après le krach boursier, il indique que les liquidités n'ont pas encore subi de contrecoup particulier. La croissance des livrets A est certes restée sensible (+ 0,7 % en novembre ; + 3,1 % en un an, au lieu de - 0,3 % en 1986) mais ce mouvement a débuté en mai 1987 après le relèvement du plafond. L'agrégat M3 a été très sensible aux incertitudes régnant sur le marché obligataire en 1987. Pour 1988 il n'a été annoncé qu'un objectif sur M2, agrégat corrélé aux dépenses des ménages (4-6 %).

ÉTRANGER

Le budget japonais pour l'année fiscale 1988 (avril 1988 à mars 1989), apparemment expansionniste s'il est rapproché de la loi de finances de l'année 1987, se trouve être en fait légèrement restrictif comparé à celle-ci augmentée du collectif d'octobre ; sur cette base, en effet, les recettes fiscales s'accroîtront, en valeur, de 6 % et les dépenses de 1,5 %. Les dépenses de grands travaux publics seront inchangées, alors qu'elles augmenteront de 20 % par rapport à la loi de finances de 1987. En revanche les dépenses militaires dépasseront 1 % du PNB pour la deuxième année consécutive. L'émission de bons du Trésor sera d'autant plus réduite qu'aux recettes fiscales s'ajoutera le produit de la privatisation partielle de Nippon Telegraph and Telephone et de Japan Air Lines.

En RFA le déficit budgétaire fédéral atteindrait, selon le gouvernement, le record de 40 milliards de DM, au lieu des 29,5 milliards antérieurement prévus. La chute récente du dollar a fortement réduit (d'environ 5 milliards) les bénéfices que la Bundesbank réalise

sur ses placements en devises et qu'elle verse au budget. Et la faiblesse attendue de l'activité pèsera sur les finances publiques. Les prévisions font état d'une croissance de 1 à 1,5 % du PNB en 1988. L'élargissement du déficit en 1988 a incité le ministère des Finances à envisager une augmentation des taxes à la consommation et des coupes dans les dépenses en 1989.

Au Royaume-Uni, après plusieurs mois exceptionnels, les indicateurs de fin d'année assombrissent les perspectives. La production industrielle a diminué de 0,4 % en novembre. Le volume des ventes au détail a chuté de 1,1 % en décembre. Les indicateurs avancés de l'économie se sont encore contractés en décembre (- 1,1 % après - 2,2 % en novembre). L'accélération du rythme d'augmentation annuel des salaires (8,5 % en novembre) pourrait remettre en cause l'amélioration des résultats de l'inflation (+ 3,7 % en 1987). Le déficit commercial, en accentuation régulière depuis septembre, a atteint 1,2 milliard de livres en novembre.

Aux États-Unis le déficit commercial s'est fortement contracté en novembre (13,2 milliards de dollars après 17,6 en octobre). Les créations d'emplois ont conduit à une baisse record du taux de chômage (5,8 % en novembre). Ces deux résultats contrastent avec le ralentissement de l'activité qui ressort des autres indicateurs. La production industrielle n'a progressé que de 0,2 % en décembre. La baisse des prix de gros (- 0,3 % en décembre) provient des secteurs de l'alimentation et de l'énergie, tandis qu'une légère résurgence inflationniste apparaît dans celui des biens d'équipement. Les indicateurs avancés de l'activité ont baissé de 1,7 % en novembre. Les intentions d'achat de biens durables des consommateurs baissent depuis trois mois. Les entrées en commandes dans l'industrie ont stagné et les contrats de construction baissent de 8 % en novembre.

La consommation de pétrole brut de l'OCDE aurait progressé, selon les dernières estimations disponibles, de 1,4 % en 1987, après 2,9 % en 1986. Entre 1979 et 1985, cette consommation avait régressé de 19 %. La hausse de 1987 résulte principalement du dynamisme de la consommation de pétrole aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Japon. En Europe le mouvement de reprise s'est interrompu en 1987. Dans les pays en développement la consommation de pétrole aurait augmenté de 2,4 % en 1987, après 3,3 % en 1986, portant la part de ces régions dans la consommation pétrolière du monde non communiste à 26,5 % l'an passé au lieu de 16 % en 1973.

Rédaction :

Département des diagnostics de l'OFCE

L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE) de la Fondation Nationale des Sciences Politiques est chargé, sous la présidence de Jean-Marcel JEANNENEY, d'étudier, en toute indépendance, la conjoncture de l'économie française et son environnement extérieur.

Il publie une revue en janvier, avril, juillet et octobre et une lettre mensuelle le quatrième mercredi du mois, qui portent le même titre « Observations et Diagnostics Économiques » et sont éditées par les Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Dans la revue et la lettre les idées émises le sont librement par les économistes de l'OFCE. Elles peuvent s'opposer, le pluralisme des opinions étant un des principes de l'OFCE.

| Tarif d'abonnement 1988 | | Lettre 10 n°/an | Revue 4 n°/an | Revue et Lettre |
|--|---|--------------------|------------------|--------------------|
| Les demandes d'abonnement doivent être adressées à : OFCE 69, quai d'Orsay 75007 Paris avec un chèque bancaire ou postal à l'ordre de FNSP-OFCE-Publications | Tarif normal (institutions/entreprises) | 140 F | 310 F | 400 F |
| | Tarif réduit (particuliers) | 70 F | 200 F | 240 F |
| | Prix du numéro | 15 F | 90 F | |